

ANNEXE II

(article 27)

TARIFICATION RELATIVE À LA LOCATION DE LOCAUX

Règles d'application générales:

Tarif A: Entreprise, institution et particulier

Tarif B: Organisme non reconnu

Tarification relative à la location de locaux	1er janvier au 31 août		1er septembre au 31 décembre	
	Tarif A	Tarif B	Tarif A	Tarif B
Location d'une salle de 6,3 mètres carrés à 29 mètres carrés (salle réduite) par heure	26,00 \$	13,00 \$	27,00 \$	13,50 \$
Location d'une salle de 30 mètres carrés à 49 mètres carrés (très petite salle) par heure	33,00 \$	16,50 \$	34,00 \$	17,00 \$
Location d'une salle de 50 mètres carrés à 79 mètres carrés (petite salle) par heure	50,00 \$	25,00 \$	51,00 \$	25,50 \$
Location d'une salle de 80 mètres carrés à 174 mètres carrés (moyenne salle) par heure	57,00 \$	28,50 \$	58,00 \$	29,00 \$
Location d'une salle de 175 mètres carrés à 259 mètres carrés (grande salle) par heure	71,00 \$	35,50 \$	72,00 \$	36,00 \$
Location d'une salle de 260 mètres carrés ou plus (très grande salle) par heure	84,00 \$	42,00 \$	86,00 \$	43,00 \$

Règles d'application particulières:

La gratuité s'applique pour la location de la salle multi au couvent de Beauport pour un membre du Conseil beauportois de la culture.

La gratuité s'applique pour la location d'une salle polyvalente au couvent de Beauport pour un membre de la Corporation de développement communautaire de Beauport.